

LA PICHENETTE

Journal Humoristique & Littéraire

Echo du Carnaval

5 C^{mes}

Paraissant tous les Samedis

5 C^{mes}

ABONNEMENTS

Dunkerque, un an 3 fr.
 Hors la ville un an 3 fr. 75

Administrateur Carolus STAR

Rédacteur en chef Jehan PRADO

Toutes les communications doivent être adressées :

35, Avenue Bel-Air, MALO-LES-BAINS

A NOS LECTEURS



Les Réjouissances du Carnaval sont déjà commencées depuis huit jours ; et elles dureront encore un bon mois ; en conséquence, soucieux de contenter nos lecteurs, nous ajouterons momentanément à l'occasion du Carnaval Dunkerquois un sous-titre à notre journal, qui se fera l'Echo officiel des fêtes données à cet effet.

Nous ne pouvons prendre possession de la Direction et de la Rédaction de la " Pichenette " sans



adresser un dernier mot de regret aux innovateurs qui nous ont précédés ; nous essayerons de satisfaire le mieux possible nos nombreux lecteurs en suivant la même voie que Messieurs de Tomgil et de Nisrep.

Carolus STAR, Jehan PRADO.

IL SE RÉVEILLE !

CARNAVAL 1906

Samedi 10 Février

BAL DES CHASSEURS

Comme nous l'avions prévu, le bal des chasseurs obtint comme les années précédentes, un succès justement mérité.

La salle Sainte-Cécile, artistement décorée, resplendissait sous les mille feux des lampes électriques ; l'orchestre installé sur la scène changée en véritable parterre de plantes exotiques, a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, y compris l'inévitable *Matthiche*.

A 11 heures, le bal battait son plein. Remarqué quatre charmantes anglaises, gracieusement encapuchonnées, dans leur suivez-moi rouge cl mauve, un bébé très chahuteur, tout de blanc vêtue, accompagné d'un ravissant domino dont le costume pailleté d'or ne manquait pas de chic, deux dominos, l'un rose, charmant l'autre noir avec un je ne sais quoi de masculin dans la démarche, qui vous étonnait. Somme toute, bal charmant qui retint danseurs et danseuses jusqu'à l'aube.

Tous nos compliments au sympathique maestro K. Vinck qui dirigea son orchestre de façon magistrale ; nous aurons du reste le plaisir de le revoir sous peu aux prochains bals du théâtre.



Dimanche 11 Février

BAL MASQUÉ A LA SALLE DES FÊTES DE MALO-LES-BAINS

Très réussi le bal donné le 11 février dans la grande salle des fêtes, beaucoup d'animation, et surtout beaucoup d'intrigues c'était un véritable éblouissement de costumes aux couleurs chatoyantes, que relevait encore la

beauté des innombrables danseuses ; car il ne faut pas oublier que la Ville de Malo-les-Bains a la réputation, de compter parmi ses habitantes les plus jolis minois de la région.

Le bal dura très tard et ce n'est qu'à l'aube que l'on se décida (avec combien de regrets) à se séparer.



CLUB DES DÉCADENTS

Excellente idée que le concours d'enseignes vivantes qu'organisaient en leur local les Décadents, malheureusement cette idée ne fut bien comprise que par un nombre infime de concurrents, signalons cependant le *Café de la Lune*, composition très artistique et de bon goût, et l'*Herboristerie Jean-Bart*, très original, beaucoup d'idée.

Les autres concurrents n'avaient pas bien compris le libellé du concours ou péchaient par un manque de goût manifeste. Le *Phare de Dunkerque* n'était pas trop mal, mais pourquoi diable ! était-il rouge, je n'ai jamais eu connaissance d'un Phare de cette couleur dans notre cité.

L'on pourrait renouveler ce concours qui serait mieux compris une seconde fois, nous l'espérons du moins.



Samedi 17 Février

B. C. D.

C'est ce soir qu'a lieu le grand bal paré et masqué qu'organisent les membres du Bicycle-Club Dunkerquois, l'on nous dit le plus grand bien de la décoration du vaste local, transformé en magnifiques salons par M. Stal, le maître décorateur. L'éclairage électrique installé par la maison Depersin sera, paraît-il, féérique, mais n'anticipons pas, il nous faut vous laisser la surprise.

Nous rappelons que le costume est recommandé à tous les invités ; il est cependant loisible de se présenter en habit.

Tous les déguisements sont admis et les dames devront être et demeurer masquées.



LES BALS DE L'ABREUVOIR

Le Comité des Bals de l'Abreuvoir informe ses souscripteurs qu'il a pris les dispositions suivantes pour le Carnaval 1906 :

1° Il sera organisé deux bals, qui se donneront dans le local traditionnel des Bals de l'Abreuvoir, 1 bis, rue de l'Abreuvoir, les Dimanches 25 Février et 1 Mars ;

2° Le prix de la souscription est fixé à 5 francs pour les deux bals ;

3° Les habitants de Dunkerque et des communes limitrophes qui n'auraient pas souscrit d'avance ne seront admis que moyennant un droit d'entrée de 10 francs par bal.

4° Le droit d'entrée est fixé à 5 francs par bal pour les étrangers présentés par un souscripteur.

5° La souscription sera close le Dimanche 25 Février à midi.

6° Les cartes seront mises à la disposition des souscripteurs au *Café du Soleil*, Place Jean-Bart, à partir du Samedi 24 Février.

Les listes de souscriptions seront, dès à présent les unes entre les mains des membres du Comité des Bals de l'Abreuvoir et les autres sont déposées au *Café des Arcades*, au *Café Italien* à la *Taverne Franco-Russe*.

Nota. — Cette œuvre a donné aux pauvres 18.675 francs depuis sa fondation.

IL SE RÉVEILLE !

IL SE RÉVEILLE

En effet le Carnaval se réveille car le Club des Carnavalophiles, installé 9, Place du Théâtre, organise, afin de donner une juste récompense à l'ingéniosité toujours croissante de nos carnavaleux, les originaux concours suivants nouveaux et sensationnels en sus des concours ordinaires :

élégance, mollets, originalité, etc., Dimanche 25, Mardi 27
Février et Dimanche 4 Mars.

1° Concours de rébus vivants. Exemple : *Fallières, une
personne représente la note fa et une seconde le lière* ; chaque
syllabe devra être représentée par une personne ; les rébus
ne comporteront que des noms de personnages célèbres ou
de villes ;

2° Concours de rues, personnifiées, une seule personne ;

Le concurrent devra personnifier une des rues ou places
de la localité, soit par le personnage ayant donné le nom à la
rue, soit par les attributions de celle-ci, même énoncée en jeu
de mot. Exemples : *Rue Jean-Bart, personnage
représentant Jean-Bart ;*

Rue de la Poterne, personnage revêtu d'une peau terne.

Ces exemples ne pourront servir au concours.

500 FRANCS DE PRIX

Une magnifique affiche, placée ultérieurement en
ville, donnera les détails complémentaires.

Distribution des prix le dimanche de la mi-carême
; tout les concurrents devront être porteurs de *La Pichenette*.

IL SE RÉVEILLE !

VILLE DE DUNKERQUE

CARNAVAL de 1906

PROGRAMME

arrêté par la Commission d'organisation constituée sous le
patronage de la Municipalité, avec le concours de la Chambre de
Commerce, des sociétés locales et des comités de Quartier

Dimanche 25 Février, à dix heures et demie, place Jeanne
d'Arc, **Sortie de le Bande des Pêcheurs.**

A partir de deux heures,

A. **Concours de Musiques**, minimum : vingt musiciens
(chef non compris). Montant des primes : 500 fr. ; 1^{re}, 100

francs ; 2^e, 100 ; 3^e, 75 ; 4^e, 50 ; 5^e, 40 ; 6^e, 35 ; 7^e, 30 ; 8^e, 20 ; prime allouée à la Société la plus nombreuse, 50 francs.

B. **Groupes de Chanteurs**, minimum : vingt chanteurs (chef non compris). Montant des primes : 300 fr. ; 1^{re}, 100 francs ; 2^e, 75 ; 3^e, 50 ; 4^e, 30 ; 5^e, 20 ; prime allouée à la Société la plus nombreuse 25 francs.

C. **Groupes d'instrumentistes** (violonistes, accordéonistes, etc.), minimum : huit exécutants. Montant des primes : 60 fr. ; 1^{re}, 30 francs ; 2^e, 20 ; 3^e, 10.

D. **Concours de Figue-man**, 1^{re} prime, 20 fr. ou un objet d'art ; 2^e, 15 fr. ou un objet d'art ; 3^e, 12 fr. ; 4^e, 10 ; 5^e, 8 ; 6^e, 5 ; 7^e, 4 ; 8^e, 3 ; 9^e, 3 ; 10^e, 3, et dix surprises.

A cinq heures et demie, **Grand Défilé** de tous les groupes et musiques, Réunion à l'Hôtel des sapeurs-pompiers ; Distribution des primes à l'Hôtel de Ville.

Le soir, **Grand Bal** de l'Abreuvoir.

Lundi 26 Février, à partir de deux heures de l'après-midi,

A. **Concours de Bossus** (groupes d'au moins 20 personnes), 1^{re} prime, 50 francs ; 2^e, 30 ; 3^e, 20 ; prime allouée au groupe le plus nombreux 25 francs.

B. **Concours de Gilles, Mamelouks. Bazinnen, Pierret.es, Arlequins, Folies, Vieilles, Pêcheuses** et, en général, de tous groupes rappelant le caractère original du Carnaval de Dunkerque (groupes d'au moins 12 personnes) ; 1^{re} prime, 45 francs ; 2^e, 40 ; 3^e, 35 ; 4^e, 30 ; 5^e, 25 ; 6^e, 20 ; prime allouée au groupe le plus nombreux, 20 francs. Primes supplémentaires s'il y a lieu.

A trois heures et demie, Place Jean-Bart, Réunion de tous les groupes qui se joindront à la Bande des Pêcheurs.

A la chute du jour, Place Jean-Bart, **Dislocation de la Bande des Pêcheurs**, *Farandole infernale, Embrasement de la Place*.

Bal paré et masqué au Minck.

Mardi 27 Février

A. **Concours et groupes de têtes** (types quelconques, célébrités, originalités) : 1^o Groupes (hommes, dames — minimum : 6 personnes), 1^{er} prix, 35 francs ; 2^e, 25 ; 3^e, 15 - 2^o Concours de têtes (isolées) 1^{er} prix, 20 francs ; 2^e, 15 ; 3^e, 10.

Les concours de tête comprend tous les artifices connus ou inconnus pour se faire une tête comique ou lugubre sans en exclure le masque et la tête en carton.

B. Concours de Statues vivantes (Bronze, plâtre, terre cuite, etc.), groupes d'au moins 6 personnes ; 1^{er} prix, 60 francs ; 2^e, 50 ; 3^e, 40 ; 4^e, 20.

C. Concours de Danses (Anciennes, originales, inédites, ballets), Groupes d'au moins 10 personnes ; 1^{er} prix, 60 francs ; 2^e, 40 ; 3^e, 30 ; 4^e, 25. Les concurrents devront emmener avec eux leurs musiciens.

D. Concours d'anciens tambours-majors, cantinières, sapeurs (Costumes français et étrangers). Les trois formant groupes, 1^{er} prix, 60 francs ; 2^e, 50 ; 3^e, 40 ; 4^e, 25.

Isolés. — 1^o Tambours-majors (grands, petits, gros et maigres), 1^{er} prix, 25 francs ; 2^e, 20 ; 3^e, 15.

Des primes supplémentaires de cinq francs seront attribuées au plus grand tambour-major, au plus petit, au plus gros et au plus maigre.

2^o Cantinières : 1^{er} prix, 25 francs ; 2^e, 20 ; 3^e, 15.

3^o Sapeurs : 1^{er} prix, 25 francs ; 2^e, 20 ; 3^e, 15.

Des primes supplémentaires de cinq francs seront attribuées au sapeur ayant le plus grand Colback et à celui qui aura la plus grande barbe.

E. Concours de costumes anciens réservés aux Dames (Groupes d'au moins 6 personnes - Costumes Empire, Directoire, Louis XV, etc.); 1^{er} prix, 150 francs ; 2^e, 100 ; 3^e, 80 ; 4^e, 60 ; 5^e, 40.

Concours de la « La Surprise du Carnaval ».— Toute personne costumée et masquée peut concourir à l'obtention de la Surprise, qui consistera à arrêter dans ces termes, « Monsieur, veuillez me remettre, je vous prie, la surprise du Carnaval ».

Ce Monsieur partira, à trois heures, d'un des établissements de la Place de la Gare, il sera étranger à la ville et ne portera aucune marque distinctive.

Le possesseur de la surprise devra se présenter à l'Hôtel de ville, à 7 heures du soir, muni de l'enveloppe, et il lui sera remis en échange une somme de trente francs et une surprise.

Le soir, au théâtre, **Grand Bal** paré et masqué.

Pendant les soirées des jours gras et du Dimanche de la Violette, **Réception** des personnes masquées et **BAL** dans les principaux cercles, sociétés et cafés de la ville.

La Commission engage tous les groupes et toutes les personnes ayant participé aux différents concours organisés pendant le Carnaval à se produire également le soir dans les cercles, sociétés et cafés de la ville.

Dunkerque, le 6 Février 1906

*Le Président de la Commission d'Organisation
des Fêtes du Carnaval :*

Fernand WEUS

Vu et approuvé :

L'Adjoint au Maire, délégué aux Fêtes ;

Georges CAVROIS

A l'occasion des fêtes du Carnaval, la Compagnie du Chemin du Nord délivrera dans toutes les gares du réseau, à destination de Dunkerque, des billets dits « de bains de mer » valables de 1 à 5 jours.

Les Dimanche 25, lundi 26, mardi 27 février et le dimanche 4 mars, train supplémentaire à minuit sur la direction de Bergues.

Les instructions générales concernant les divers concours, seront publiées ultérieurement.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire de la commission (à la Mairie de Dunkerque).

IL SE RÉVEILLE !

et se prépare à organiser pour les trois glorieuses de **magnifiques Concours**, en son local ordinaire, **9, Place du Théâtre**. — *Concours de Mollets, de Bas d'G... Originalité, etc, etc.*

LA PICHENETTE

Journal Humoristique & Littéraire

DEPÔT LEGAL
Nord
N° 578
1906

Echo du Carnaval**5** C^{mes}

Paraissant tous les Samedis

5 C^{mes}**ABONNEMENTS**

Dunkerque, un an.....	3 fr.
Hors la ville un an.....	3 fr. 75

Administrateur Carolus STAR
Rédacteur en chef Jehan PRADO

Toutes les communications doivent être adressées :

35, Avenue Bel-Air, MALO-LES-BAINS

**Demain 4 Mars, continuation des concours aux
Carnavalophiles, 9, Place du Théâtre.**

**IMPRESSION D'UN ÉTRANGER****sur le Carnaval de Dunkerque**

Suivant une ancienne habitude, et depuis nombre d'années, nous nous donnons rendez-vous ici, à plusieurs Chemineaux (genre non décrit par Richepin) afin de profiter et même partager cette folle gaîté, dont sa Majesté Carnaval inonde la ville. Nous aimons voir les gracieuses ondulations des belles Dunkerquoises à la chevelure soyeuse, blonde, de ce blond merveilleux qui nous charme ; aux yeux d'azur, profonds comme l'infini qui nous font rêver et.... aimer. Ces Filles d'Eve, nouvelles Vénus dont chacun voudrait être le Pâris ; sont incomparables dans l'art de griser l'imprudent qui s'abandonne à Elles, dans les tourbillons éivrants des valse folles. C'est le rêve ! c'est l'idéal ! Mais, quel réveil !.... rempli de regrets d'avoir trop peu tenu dans ses bras, un Ange trop tôt envolé.

Mais bast ! Garçon ! une coupe de champagne ! et entrons dans la gaité qui, à Dunkerque, coule à pleins bords.

Car je dois vous dire, ô Dunkerquois mes amis, que seule avec Nantes, votre Ville a sù conserver ces bonnes

traditions de joies à outrance, qui font tous les mondes se mêler, rire, chanter et s'amuser.

Je ne vous dirai rien de la fameuse bande des Pêcheurs ! qui à Dunkerque, n'en fait pas partie ? J'en viens !... nous en arrivons tous !... C'est là le spectacle unique en France qui surprend et ahurit l'étranger non initié ; mais ensuite cet étranger en devient l'un des membres les plus fous.

Mais tout cela c'est du vu, du vécu.

C'est la liesse, l'enthousiasme !

Entrons un peu dans les Salles splendidement illuminées, où les corps s'enlacent, enlevés par des flots d'harmonie. L'Abreuvoir le Mess des Officiers, le Théâtre, où les vagues humaines se précipitent avec un bruit de tempête. Où se nouent les intrigues et dénouent les idées !

Nous avons suivi tout cela dans un enchantement toujours renouvelé.

Dans quelle autre ville trouve-t-on encore ces envolées de gaîté folle, dans les Cafés qui ont, grâce à tous ces jolis fous, réalisé des recettes superbes ! Hein ! qu'en dites-vous Cafés du Port ; des Trois Suisses ; des Arcades ; de la Lune ; du Soleil ; de France, Café Georges ; et vous cafés plus modestes, mais non moins accueillants, du Marché-au-Poisson, de la Place de la Gare, Hôtel-de-Ville !

J'en passe, la liste en serait trop longue. Je ne puis oublier l'excellent accueil que nous avons tous reçu au Restaurant Central, rue Neuve, où l'excellence des Mets ne le cède qu'à la gracieuseté de l'aimable Propriétaire, Mme Vve Temperville.

Il est vrai que dans tous ces Etablissements, nous avons retrouvé une liqueur délicieuse, que nous avons déjà pu apprécier et qui est dans tous les grands Cafés à Paris et autres villes. Nous avons nommé la Fine Champagne de la Maison Pinaud Aîné et C^{ie} de Cognac. Garçon ! un verre de Fine Pinaud !

Et maintenant, ô Dunkerquois, à l'année prochaine, car hélas ! je ne pourrai cette année, revoir le bal enchanteur du Sporting !

Puisque j'ai parlé de la Fine Pinaud, permettez-moi d'ajouter qu'au grand 1^{er} prix obtenu par cette Maison, à l'Exposition internationale de Vienne 1906, Son Altesse Impériale et Royale, Madame Maria Josepha d'Autriche, a joint son portrait avec dédicace particulièrement flatteuse à l'adresse de ces Messieurs.

J'apprends à l'instant que Messieurs Pinaud Aîné et C^{ie}, désireux de faire apprécier leurs produits, en ont offert gracieusement aux Carnavalophiles, 9, Place du Théâtre, une caisse contenant plusieurs bouteilles destinées, comme prix, à six des plus méritants des concurrents.



Y A DU NEUF

AU BAL DU THÉÂTRE

C'est chose rare que de trouver un masque qui comprend l'obligation que lui donne le costume qu'il endosse.

Beaucoup de personnes s'imaginent qu'elles sont déguisées tout simplement pour intriguer et chanter sans se faire connaître, elles n'ont pas tort, mais elles doivent également et cela pour donner plus de succès à leur costume, imiter le personnage qu'elles représentent. Ainsi : Un satyre doit.... toutes les jolies filles qui sont dans la salle.

(Je m'aperçois que j'ai oublié un mot, mais j'espère que l'on me comprendra tout de même !

Un masque doit au contraire veiller sur la vertu — ou à défaut de vertu, sa niche — de toutes les personnes du sexe qui se sont inspirées dans ce lieu de délices où se mêle à la poussière les membres de la tentation qui pénètrent avec cette poussière *partout où il y a moyen de pénétrer*.

C'est ce que très peu de personnes comprennent. Cependant au bal du Théâtre certain personnage déguisé en brigadier de police, et très réussi comme déguisement, soit dit en passant — s'est montré à la hauteur.

Voyant un masque plein d'entrain assis à cheval sur le contour du balcon, il s'avance d'un air digne. Il a dû pendant de longs mois, travailler cette marche car c'était parfait, juste assez exagérée pour donner le ridicule nécessaire.

Il fallait le voir mouvoir, d'un air lent, majestueux et décidé, ses pieds.

Il fallait voir aussi ces pieds. Ils étaient d'une élégance toute militaire et chaussés de brodequins en peau d'éléphant glacée au cirage végétal marque « Galia » (réclame non payée).

Son doigt se levant menaçant, vers le délinquant il dit d'une voix musicale comme l'étaient les premiers Phonographes.

— « Vous savez la porte vous attend et puis c'est défendu de s'asseoir là dessus. Allez ! -

En disant, c'est défendu de s'asseoir là-dessus il montrait la partie charnue de l'individu, mais je crois qu'il n'était pas question de cela.

Le masqué, ébahi par tant d'esprit — il n'avait pas remarqué l'uniforme — partit sans dire un mot.

Le pseudo-brigadier eut un succès fou. Après beaucoup de gens s'asseyent sur le rebord mais ils étaient trop nombreux et le pseudo-brigadier ne pouvait faire assez d'esprit pour s'adresser à tous, car il n'était que pseudo. Il voulait bien s'amuser et amuser les autres, mais il ne voulait pas pousser le dévouement jusqu'à attrapper une méningite,

Et puis c'étaient des gens bien... Alors il s'esquiva, car il s'il avait l'air de câner, il songeait, qu'il aurait l'air ridicule.

Quelle belle naïveté. Qu'en pensez-vous ?

VOITOUT.



Dimanche de la Violette (4 mars)

A trois heures, Place Jean-Bart

GRANDE FÊTE ENFANTINE

Concert par la Musique du 110^e d'infanterie sous la direction de M. Capez, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Chevaux de bois, Distribution de Mirlitons, Crécelles, Drapeaux, etc.

RÈGLEMENT

Art. 1^{er}. — L'entrée sera gratuite pour les enfants costumés ainsi que pour les personnes les accompagnant.

Art. 2. — Tout enfant costumé, accompagné d'un membre de sa famille, recevra un billet de la magnifique tombola gratuite offerte, à l'issue de la fête, à tous les enfants y prenant part.

Art. 3. — Chaque enfant recevra en outre deux bons donnant droit à deux tours de « chevaux de bois » et un ticket qu'il remettra à un bureau spécial et où on lui donnera en échange mirliton, crécelle ou drapeau.

Art. 4. — Les enfants prenant part au concours de costumes devront se présenter, à partir de 3 heures 1/2 devant le Jury spécial ; les prix seront attribués aux costumes les plus beaux et les plus originaux.

Art. 5. — Les lauréats feront ensuite une promenade à ânes conformément au programme d'autre part.

Art. 6. — L'entrée sera de 0,50 centimes pour toute personne non prévue au présent règlement.

Concours de costumes, concours de décorations et d'ornementation pour ânes, petits mulets et poneys, prenant part au défilé ; *Promenade à ânes des lauréats.*

Défilé avec tambours et fifres par les rues de la Marine, Neuve, place de la République, place du Palais-de-Justice, rues Royale, de la Ferronnerie, du Sud, Nationale, place Jean-Bart.

Au retour : **Grande Tombola.**

Article Premier. — Les propriétaires des animaux prenant part à ce concours seront tenus de les prêter gratuitement pour la promenade des lauréats prévue au programme.

Art. 2. — Les animaux devront être rendus Place Jean-Bart à quatre heures.

Art. 3. — Les propriétaires sont entièrement responsables de leurs animaux.

Art. 4. — Les animaux passeront à 4 h. $\frac{3}{4}$ devant le Jury qui décernera les prix aux mieux décorés et ornés.

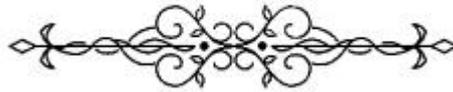
Prix attribués pour le concours d'ornementation et de décoration des ânes, petits mulets et poneys.

1^{er} prix, 30 francs ; 2^e, 25 ; 3^e, 20 ; 4^e, 15 ; 5^e, 10 ; 6^e, 7^e, 8^e
et 9^e, 5 francs. 2 francs à tous les autres concurrents.

Il est bien entendu que ces prix ne seront attribués
qu'autant qu'un réel mérite sera reconnu aux concurrents.

*Les prix et les lots de la tombola enfantine seront
exposés dans un des principaux magasins de la Ville.*

Le soir, **deuxième grand Bal de l'Abreuvoir.**



Retravaillé et retranscrit par <http://www.dunkerque-historique.fr> (avril 2023)

Source : BnF / Gallica

